

Inspection de l'Education nationale

Circonscription de Gien

Ecole : Elémentaire du Loing

Nombre total de classes : 5 classes

Commune : Châtillon Coligny

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU

Convocation adressée le 6 février par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 13 février, à 17H30, à l'école élémentaire du Loing de Châtillon-Coligny

Secrétaires de séance : Mme BERTRAND , Mme GENTIER

Membres de droit présents

Noms	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Gressin	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mmes Nouvellon, Gentier, Charpentier M. Dupré	Enseignantes Enseignant
ELUS	
PARENTS D'ELEVES	
Mme Bertrand, Mme Dudiot, Mme Grave, Mme PERCHERON	Elues titulaires
LA DDEN	
Mme Riffault	

Membre invité

Nom	Qualité
M. Ducardonnet	Maire Dammarie sur Loing

Membres absents excusés

Noms	Qualité
Mme Colombo, M. Bourdon Mme Bonneau Mme Van Kempen M. De Wilde	IEN Elu de Châtillon Elue de Dammarie Elue de Châtillon Maire de Châtillon

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance >Mme GENTIER et demande un secrétaire parmi les représentants de parents d'élèves >Mme BERTRAND

Ordre du Jour

1. Compte rendu du dernier conseil d'école
2. Règlement intérieur du Conseil d'école
3. Aide aux élèves en difficultés
4. Activités pédagogiques
5. Sécurité
6. Questions diverses

1. Compte-rendu du dernier conseil

Le Compte-rendu du conseil d'école du 9 novembre 2023 a été envoyé à tous les membres : il est approuvé et signé par les secrétaires.

Mme Bonneau a fait savoir qu'elle avait prévenu de son absence lors du dernier conseil d'école et a mentionné qu'elle n'avait pas été notée en absente excusée.

2. Règlement intérieur du conseil d'école

Lecture du règlement intérieur du Conseil d'école reçu à la dernière formation des directeurs. Ce règlement est signé par les représentants. Il sera transmis à la municipalité de Châtillon puisque qu'aucun représentant n'était présent.

3. Aides aux élèves à besoins particuliers

- RASED

Mme Audouin, psychologue de l'éducation nationale est toujours en congé de maternité.

Une psychologue de l'Education Nationale est intervenue pour les demandes d'orientation (ULIS ou EGPA). Elle peut aussi intervenir en cas d'urgence.

Mme Bethault (enseignante spécialisée à dominante pédagogique) et Mme Clerté (enseignante spécialisée à dominante relationnelle) interviendront à partir du mois de mars à la demande des enseignants. 13 demandes d'intervention du réseau d'aide ont été formulées avec à chaque demande la rédaction d'un PPRE.

1 demande en CP

3 demandes en CE1

3 demandes en CE2

3 Demandes en CM1

3 demandes en CM2 Les demandes n'ont pas été faites pour les enfants dont une orientation a été demandée (4).

Soit un total de 13 demandes

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** effectuées par les enseignants (36 heures dans l'année) se déroulent le mercredi matin ou le soir après la classe

Classe de CP Mme Nouvellon : 3 élèves en lecture/dictée

Classe de CE1 M. Dupré : tous les élèves par groupe de 8 sur l'aide à l'autonomie

Classe de CE2 Mme Gentier : 7 élèves le mercredi matin en remédiation français (compréhension de lecture et lecture à voix haute) et mathématiques (numération et techniques opératoires)

Classe de CM1 Mme Charpentier : 3 séances pour 5 à 6 élèves différents à chaque fois, de 9h à 12 h, rédaction des articles pour le journal de bord numérique de la classe.

Classe de CM2 Mme Gressin : Mme Ledru a pris en charge 6 séances d'APC pour 4 élèves en lecture pour résoudre des problèmes

La deuxième phase des évaluations nationales de début d'année de CP a été réalisée courant janvier. Les résultats pour l'école ne sont pas encore reçus. Les résultats individuels ont été donnés aux parents.

- Mise en place particulières

- 24h de soutien renforcé sont encadrées par Mme Gressin à partir du mois de décembre selon un calendrier établi, le mardi et le jeudi, 1h après les cours : 6 élèves. Sur la reprise des compétences de bases en lecture / écriture

- 24 h d'aide aux devoirs sont encadrées par Mme Roux durant cette période, pour un groupe de 7 élèves de CM1 et CM2 en difficultés ou ayant besoin d'un cadre plus sécurisant pour les apprentissages. Les municipalités ont accepté la prise en charge gratuite de la garderie de 16h20 à 16h45. Remerciements

- Orientations

- 4 dossiers EGPA (pour les élèves de CM2) ont été réalisés cette année dont 2 dossiers MDA en parallèle.

- Orientation d'un élève vers un dispositif ULIS à partir de janvier (dossier déposé à la fin de l'année scolaire dernière).

4. Activités pédagogiques

Développer l'éveil culturel, l'envie d'apprendre, les projets coopératifs :

- Visite de la mairie (CM1) le 10 novembre
- Spectacle « Drôle de cirque » 11 décembre offert par les coopératives scolaires (2 séances : une pour les CP et les élèves de Maternelle puis une autre pour les élèves de l'élémentaire).
- École et Cinéma CP et CE1 : Ponyo sur la falaise, de Miyasaki le 20/11
Le chien jaune de Mongolie, de Kyambasuren Davaa 12/01
- Visite du musée de Châtillon (CM1) le 14/12
- Participation au scrabble scolaire, 5 élèves ont participé à la phase locale le 20 janvier à Châtillon.
- Visite et ateliers au Musée d'Amilly « Les Tanneries » : Visite de l'exposition "Un vent permanent à l'intérieur de nous" de Marco Godinho aux Tanneries d'Amilly, Centre d'Art Contemporain. Participation à deux ateliers : réalisation de papier mâché et dessins autour de la ligne d'horizon avec les CP , utilisation du papier mâché pour fabriquer des arbres avec les CM1 le 12/01
- Ateliers d'art avec le concours des ateliers Médecis. 20 séances animées par une artiste. Travail en demi groupe dans le but de préparer un spectacle. CM2 Inscription en fin d'année scolaire à un projet « Création en cours »
- Participation au printemps de la Poésie (du 10 au 13 avril), thème : Les Contes.
- Participation au Carnaval le 16 mars sur la base du volontariat
- Participation au Cross organisé par la communauté de Communes sur l'idée des jeux Olympiques CM1/CM2 le 4 avril. (Semaine Olympique) Chaque école

représente un continent. Une rencontre sportive sera aussi organisée dans le cadre de la liaison GS/CP

- Liaison CM2/6ème : visite du collège sous la forme d'un parcours d'orientation et ateliers sportifs avec une classe de 6ème : date à déterminer
- Fête de l'école le vendredi 14 juin dans la cour de l'école
- La Kermesse aura lieu le vendredi 21 juin juste après la sortie de l'école
- Accueil des GS à l'école élémentaire en fin d'année(mai-juin)

Augmenter la fluidité de lecture

- Lectures croisées CM2 aux CE1 et CE2 (28 novembre)
- Lectures croisées CM1 aux CP et CE1 (30 janvier)

Sécuriser le développement de l'enfant

- Sensibilisation au harcèlement et passage des questionnaires destinés à analyse CM1/CM2
- Intervention de la Maison de Protection des Familles le 12 décembre (thème des incivilités pour les CM1 et des dangers sur Internet pour les CM2).

5. Santé et sécurité

- Sécurisation scolaire

Dans le cadre de la sécurisation scolaire l'Etat et les collectivités locales sont unis dans cette volonté de garantir, en tous lieux, la sécurisation des écoles et des activités périscolaires à la charge des collectivités locales. La sécurisation des écoles implique la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative et de ses partenaires.

Par conséquent il est demandé aux Directeurs d'école si des travaux de sécurisation indispensables doivent être engagés. Ce n'est pas le cas dans notre école.

Dans les écoles primaires, une cohérence doit être effective entre les procédures prévues pendant le temps scolaire et périscolaire. Les Directeurs doivent associer les responsables de l'accueil périscolaire aux exercices réalisés pendant le temps scolaire ainsi que les collectivités territoriales gestionnaires et les forces de sécurité intérieure.

Ces échanges permettent de diffuser une culture commune de la sécurité auprès de la communauté éducative et de définir, en concertation avec les collectivités territoriales, les modalités d'installation de dispositifs d'alarme « attentat-intrusion ».

Dispositif d'une alarme silencieuse : Un devis a été accepté pour la mise en place d'une alarme visuelle coordonnée avec la maternelle.

- Exercices de sécurité

- Un exercice PPMS intrusion malveillante a été réalisé le 19 décembre . L'exercice a consisté à se cacher, un autre sera certainement réalisé dans le but de s'échapper.

- Un exercice PPMS confinement (risques majeurs) a été réalisé le 6 février : les élèves de CP et CE1 se confinent dans la coursive près de la classe des CP et les CE2, CM1 et CM2 dans la salle de bibliothèque. Ces lieux sont équipés de réserve de bouteilles d'eau, de gâteaux secs, d'une malle de secours et d'un point d'eau. Un point va être fait pour le renouvellement du matériel, notamment les gâteaux secs qui étaient tous périmés. Ils n'ont pas été distribués aux enfants. Il n'y avait plus de packs d'eau dans un des lieux de confinement.

- L'alarme incendie ne fonctionne toujours pas. Ceci a été rappelé à la municipalité. La société de réparation vient jeudi pour établir un devis. Le temps de réparation de l'alarme est beaucoup trop long selon l'avis du Conseil d'Ecole

6. Questions diverses

- Evaluation d'école

Les parents ont été informés par l'intermédiaire du cahier de liaison de cette mise en place. Qu'est ce qu'une évaluation d'école ?

Il s'agit d'un dispositif national qui concerne toutes les écoles depuis janvier 2022. Son objectif est d'être utile aux établissements pour les éclairer dans la construction de leur projet, la conduite de leurs actions et l'amélioration de leurs résultats.

Elle permet de mettre en valeur les points forts des écoles, d'identifier les marges de progrès en vue de proposer des pistes d'amélioration pour la réussite éducative des élèves et la qualité de vie de tous.

Ce n'est pas une inspection d'école ou une évaluation des personnes. Elle n'aboutit pas à un classement d'école.

Questionnaires destinés aux familles et aux élèves.

- Compte-rendu des conseils d'école

Les compte-rendus doivent être rendus dans les 15 jours. La directrice veillera à afficher le compte-rendu de chaque conseil d'école au maximum 1 mois après le conseil d'école. Ce compte-rendu sera diffusé par mail conformément à l'avis du Conseil d'Ecole

- Equipement informatique

Le NAS (serveur de stockage - Network Attached Storage) va être installé jeudi 15 février ainsi que la vérification de tous les ordinateurs

Difficultés à connecter tous les ordinateurs à Internet. Toujours pas de connexion Internet correcte pour permettre de travailler avec les ordinateurs de la classe mobile dans les classes.

- Mme Nouvellon et Mme Charpentier soulèvent le point abordé plusieurs fois en conseil d'école du stationnement. Mme Gressin répond que la réponse a déjà été apportée par le maire. Comme rien ne change, les enseignantes proposent de faire une demande écrite à la mairie. Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le 7 juin 2024.

La séance est levée à 19H00.

Le 15 février 2024

à Châtillon-Coligny

La directrice de l'école, présidente de séance

Mme GRESSIN Marie-Céline

Les secrétaires de séance,

Mmes BERTRAND , GENTIER